



Envoyé en préfecture le 21/11/2022

Reçu en préfecture le 21/11/2022

Publié le

**SLOW**

ID : 087-218704203-20221118-2022\_36-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-36

Membres : 11

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-deux, le 18 novembre, le conseil municipal du CHATENET en DOGNON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Hervé Valadas, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 10 novembre 2022

Présents : Valadas Hervé, Turbiez Chantal, Poulet Bernard, Pala Henri, Grenaille Romain-Bérenger, Landeau Aurore, Duhamel Marie-Laure, Brard Michel, Maligne Francis, Marçais Bertrand,

Excusé :

Non excusé : Champroy Nahoum

Landeau Aurore est nommée secrétaire de séance

### Complément de délibération passage à la M57

Monsieur le Maire, demande l'approbation du passage à la M57 abrégée, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

CERTIFIE EXECUTOIRE  
TRANSMIS EN PREFECTURE  
LE:  
PUBLIE LE

Fait et délibéré en mairie les jour mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.  
Au CHATENET en DOGNON, le 18 novembre 2022  
Le MAIRE, Valadas Hervé

Le Maire  
**Hervé VALADAS**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services de contrôle de légalité.*